

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Paysagiste (salaire, chef d'équipe, encadrant ou collaborateur)

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Justifier d'un an d'activité professionnelle
- Avoir 18 ans minimum à l'entrée en formation
- Participer à l'une des sessions de recrutement
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables
- Détails des Modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Titre de Techniciens Jardins Espaces Verts niveau Bac – Possibilité de modularisation par blocs de compétence
- RNCP : N°34461 - Certif info : N°53090

UN TREMPLIN POUR...

- Accéder directement à l'emploi

QUELQUES CHIFFRES ^{(1) (3)}

- 94 % de réussite à l'examen session juin 2019 (soit 16 jeunes sur 17)
- 100% : taux de persévérance en formation par an ⁽²⁾
- A 6 mois après sortie de formation : 62 % de taux d'emploi dont 63 % travaillent dans le secteur professionnel lié à la formation 13 % en poursuite d'étude

TARIFS ⁽¹⁾

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

(1) Détails et mise à jour le site Internet de la MFR

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire



SITE DE FORMATION

CFP MFR LA FERRIÈRE
02 51 98 41 44
cfp.la-ferriere@mfr.asso.fr

www.laferriere-formation.fr

TECHNICIEN JARDINS ESPACES VERTS

sur
11
mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 27 semaines en centre de formation
- 18 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 à 2 semaines à la MFR
- 1 à 2 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Organiser, encadrer et réaliser des chantiers de création d'aménagements paysagers.
- Organiser, encadrer et réaliser des chantiers d'entretien d'aménagements paysagers.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- UF1 : Entretien d'un espace paysager dans le respect de l'environnement
- UF2 : Végétaliser un espace paysager
- UF3 : Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager
- UF4 : Organiser et conduire des chantiers d'espaces paysagers
- UF5 : Participer à l'étude technico-économique d'un projet d'aménagement et/ou d'entretien d'un espace paysager

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ⁽¹⁾

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprise du paysage
- Services Espaces Verts de collectivités
- Parcs privés
- Campings

ACTIVITÉS RÉALISABLES EN ENTREPRISE

- Travail sur chantiers de création d'aménagements paysagers (ex : plantation, engazonnement, allées, dallage, ...)
- Travail sur chantiers d'entretien d'espaces verts (ex : taille de haies, techniques de désherbage, tonte, ...)
- Organisation de chantiers